



# HALTE À LA PRÉCARITÉ AU PARC NATIONAL DES CÉVENNES, c'est grâce à l'énergie de toutes les équipes de la FSU.

Comme beaucoup de Parcs Nationaux, celui des Cévennes a perdu 18,8% de ses effectifs en 10 ans. Ainsi, le statut d'agents est volontairement conservé précaire. C'est le cas d'un agent en détachement sur contrat depuis 14 ans. Presque un record ! Bien qu'il demandât son intégration dès 2016, rien ne bougeait. Pire, en 2019, un nouveau contrat de 2 ans lui fut proposé par la Direction, attendant qu'il « fasse ses preuves ».

Dans un état d'extrême fragilité, il contacte alors le Sne-FSU. 4 référents locaux et nationaux se mobilisent à ses côtés. Objectif : lui redonner confiance, l'informer, l'aider à monter un dossier juridique et le conseiller. Aussi, le Sne-FSU remonte ce cas d'école directement au DRH ministériel qui ne peut que partager l'analyse !

Le 17 juin 2021, 3 jours après la fin de son contrat et au prix d'un long combat, il est intégré directement dans le corps des ITPE. Depuis, tout va mieux et il ne tarit pas d'éloges sur les bienfaits de l'action syndicale.

Parce qu'il n'y a pas de petit combat, les équipes de la FSU peuvent être fières d'avoir mené celui-là.

**Sandrine Descaves**

*Co-secrétaire de la section Cévennes  
du SNE-FSU*



ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES  
CONDITIONS DE TRAVAIL